

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE GALAN
Séance du 30 juillet 2026

N°58/2026

Objet : Convention avec la Médiathèque de Tarbes

L'an deux mille vingt-six et le trente juillet à 18 Heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Madame Bernadette SABATHIER (Maire).

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal : 15 en exercice : 15 qui ont pris part à la délibération : 15

Date de la convocation : 27 juillet 2026

Présents : SABATHIER Bernadette, BLUTHE-RAMONE Benjamin, PASKA Lydie, BEFFEYTE Jean-François, SOMA Marie-Anne, CAILLET Sylvain, CAZABAT Jérôme, CORRIERI-SAMBLAS Ghislaine, ENFEDAQUE Christine, LACROZE Stéphane, PAVEL Vlad, DUPLAN Adrien.

Absentes excusées : BRUNET Elodie, RODRIGUEZ Audrey, BENANIBA Sonia

Procurations de vote : BRUNET Elodie à BLUTHE-RAMONE Benjamin, RODRIGUEZ Audrey à SABATHIER Bernadette, BENANIBA Sonia à DUPLAN Adrien

A été nommée secrétaire : Madame CORRIERI-SAMBLAS Ghislaine

Madame la Maire expose au Conseil Municipal que depuis de nombreuses années, l'association « les Amis des Livres » gérait la bibliothèque et que cette association cessera son activité le 18 août 2026.

Suite à la dissolution de l'association « Les Amis des Livres », Madame la Maire propose que la commune prenne directement en régie la gestion de l'établissement. Cette municipalisation garantira la pérennité du service, consolidera son budget et sécurisera son fonctionnement, tout en continuant de s'appuyer sur l'engagement indispensable des bénévoles.

Elle propose également une nouvelle dénomination pour aller bien au-delà du livre : l'abandon du terme « Bibliothèque » au profit de « Médiathèque Municipale ». Si le livre conserve naturellement sa place, l'ambition est de dépasser le cadre de la lecture traditionnelle pour faire du lieu un espace culturel global et connecté :

1. Accès aux nouveaux médias et au numérique : intégration de ressources en ligne, presse numérique, contenus audiovisuels et ateliers d'initiation au numérique...
2. Espace pluridisciplinaire et vivant : un lieu de vie ouvert à la musique, au jeu, aux ateliers d'expression, aux conférences et aux expositions...

Elle indique qu'une nouvelle convention avec la Médiathèque de Tarbes doit être signée.

Elle demande à l'assemblée de se prononcer

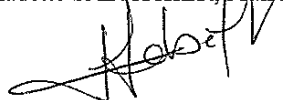
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,
à l'unanimité,

- Vu l'exposé du Maire,

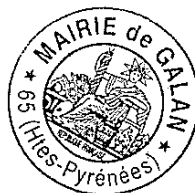
- Autorise Madame la Maire à signer la convention avec la Médiathèque de Tarbes.

Ainsi fait et délibéré, Les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

Bernadette SABATHIER, Maire



Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture le 13/08/2026
et publication le 13/08/2026



Ghislaine CORRIERI-SAMBLAS, Secrétaire de séance

